



## **COMMUNE DES CONTAMINES MONTJOIE**

### **DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

#### **SEANCE DU 02 AVRIL 2026**

En exercice : 15  
Présents : 13  
Pouvoirs : 2  
Absents excusés : 2  
Votants : 15

L'AN DEUX MILLE VINGT-SIX LE DEUX AVRIL à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune des Contamines-Montjoie, régulièrement convoqué le 27 MARS 2026, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence du maire, Monsieur Basile DUNAND.

**ETAIENT PRESENTS** : M. Basile DUNAND, Mme Sabine LEBOULANGER, M. Pierre BESSAT, Mme Céline LECOMTE, M. Jean-Claude TOURNIER, Mme Laetitia MOUZET, M. Armand LOUVIER, Mme Laetitia DUPERTHUY, M. Alfred BARBIER, Mme Manon GELATI, M. Alexis HOTTEGINDRE, Mme Aline KELLER, M. Sacha DEPRAZ DEPLAND, M. Jean-Luc MATTEL, Mme Elisabeth MOLLARD.

**ABSENTS EXCUSES** : M. Alfred BARBIER (donne pouvoir à Basile DUNAND), Mme Aline KELLER (donne pouvoir à Pierre BESSAT).

**OBJET : DESIGNATION DES DELEGUES A L'ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE LA HAUTE-SAVOIE (E.P.F. 74) DEL2026-55**

#### **Rapporteur : Basile DUNAND**

***Vu*** l'arrêté préfectoral de création de l'Etablissement Public Foncier de la Haute-Savoie en date du 23/12/2003 n°2003-2914 ;

***Vu*** les statuts de l'Etablissement Public Foncier de la Haute-Savoie et notamment les articles 7-8 et 9 ;

***Vu*** le règlement intérieur de l'Etablissement Public Foncier de la Haute-Savoie et notamment l'article 10 ;

***Vu*** la délibération n°2012-117 du conseil municipal en date d 10/12/2012 approuvant l'adhésion de la commune à l'Etablissement Public Foncier de la Haute-Savoie ;

En application des dispositions des articles L2122-7, les délégués sont élus par les conseils municipaux des communes intéressées parmi leurs membres, au scrutin secret à la majorité absolue. Par dérogation, l'assemblée délibérante peut décider à l'unanimité de recourir à un vote à main levée.

Monsieur le Maire expose que suite aux élections municipales, il convient de renouveler les délégués du Conseil municipal à l'ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE LA HAUTE-SAVOIE (E.P.F. 74). L'Assemblée est unanime pour procéder au vote à main levée.

Sont proposés :

➤ Titulaire : Pierre BESSAT

Suppléant : Alexis HOTTEGINDRE

#### **VOTE :**

Pierre BESSAT 14 voix pour, 1 abstention (E. Mollard)

Alexis HOTTEGINDRE 14 voix pour, 1 abstention (E. Mollard)

Envoyé en préfecture le 10/04/2026

Reçu en préfecture le 10/04/2026

Publié le

ID : 074-217400852-20260402-DEL2026055-DE



**LE CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré,

**DESIGNE** M. Pierre BESSAT, titulaire, M. Alexis HOTTEGINDRE, suppléante pour siéger au sein du Conseil d'administration de l'ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE LA HAUTE-SAVOIE (E.P.F. 74).

En Mairie, le 02 avril 2026  
Le secrétaire de séance,

En Mairie, le 02 avril 2026  
Le Maire,  
Basile DUNAND



Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,  
Au registre sont les signatures,  
Pour copie conforme,  
Affichée le  
Acte certifié exécutoire le  
Télétransmis en sous-préfecture le  
Publié le